



Commune de Fourmies

Théâtre Jean Ferrat

Rue Saint Louis – Place MADO

59610 FOURMIES

☎ : 03.27.39.95.60

@ : locationdesalle@fourmies.fr

FORMULAIRE DE RESERVATION SALLE POLYVALENTE **(SALLE DE BAL)**

**Formulaire à déposer au moins deux mois avant la date prévisionnelle de réservation de salle,
la date de dépôt en Mairie faisant foi.**

Ce document n'est pas une réponse à votre demande. Il faut attendre le courrier réponse du Théâtre Jean Ferrat

POUR RAPPEL : l'état des lieux se fait à l'entrée et à la sortie de la location et prend 45 mn.

Afin de répondre à votre demande, les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être obligatoirement remplis

DEMANDEUR

Entité * :

- ☐ Particulier/Entreprise Fourmiesienne
- ☐ Particulier/Entreprise hors Fourmies
- ☐ Association ou école fourmiesienne
- ☐ Autre

Nom Entité* :

Nom* :

Fonction :

Adresse* :

.....

CP* : **Ville* :**

Téléphone* :

Courriel* :

Compagnie d'Assurances (Nom et adresse) :

N° de Police :

MANIFESTATION

Objet de votre demande (réunion, assemblée générale, mariage ...)* :

.....

Date souhaitée* :

Créneaux horaires* :

- ☐ Heure de début
- ☐ Heure de fin

Nombre de participants (organisateurs inclus)* :

Restauration* :

☐ OUI

☐ NON

MANIFESTATION

Si Oui Nom du traiteur et coordonnées* :

Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire* :

☐ OUI☐ NON

Nombres de Tables* :

Nombres de Chaises* :

Vidéoprojecteur* : ☐ OUI ☐ NONEcran* : ☐ OUI ☐ NONSonorisation* : ☐ OUI ☐ NONMicro* : ☐ OUI ☐ NON _NOMBRE DE MICROS :

A réception du formulaire, le Théâtre Jean Ferrat prendra contact avec vous sous 15 jours pour confirmer la réservation de salle ou le cas échéant, vous proposer d'autres dates. Un courrier de confirmation accompagné d'un contrat à retourner signé, vous sera adressé.

Un chèque de caution devra être déposé obligatoirement au théâtre au moins 15 jours avant la date de la manifestation accompagné d'une attestation d'assurance de responsabilité civile précisant le nom de la salle, le jour et les horaires de la manifestation. Un état des lieux entrant et sortant sera établi par un agent du théâtre.

À tout moment la commune de Fourmies reste **PRIORITAIRE** de l'utilisation de la salle polyvalente, au titre de l'intérêt général, même si celle-ci a été préalablement réservée.

Je soussigné(e), auteur de la présente demande :

- Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus,
- M'engage à respecter le règlement d'utilisation de la salle polyvalente qui aura été mise à ma disposition et en accepte les conditions.

Nom :

A Le

Signature, (précédé de la mention « lu et approuvé »)

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande

Suite à la demande :

☐ Accord☐ Non accordé

Réservation à titre

☐ Gratuit☐ Payant

Montant :€

Visa de l' élu

Afin de répondre à votre demande, les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être obligatoirement remplis